

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 12 (1874)  
**Heft:** 33

**Artikel:** La poule aux oeufs d'or  
**Autor:** J.B.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182860>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

quenouille et lui commande de travailler. — (Musée de Neuchâtel.)

### 8. *Minerve et les Grâces.*

Ce motif, pris en pleine mythologie, fait bien voir une fois de plus le goût du peintre pour la poésie primitive. Minerve s'est emparée de la flûte d'ivoire, mais inhabile à s'en servir, ses efforts réussissent seulement à altérer la pureté sereine de sa figure divine, reproduite à ses pieds dans le cristal transparent d'une fontaine. Les Grâces, savantes à tirer des sons mélodieux de la lyre et des flûtes sonores, ne cachent pas la joie maligne qu'elles éprouvent, et l'une d'elles indique de la main l'image flottante au sein des eaux. — (Propriété de M. Dubochet.)

### 9. *Le Coucher de Sapho.*

Ce tableau, qui est devenu la propriété de M. Mercier, de Lausanne, est, au dire des hommes compétents, un des plus beaux de Gleyre. On reste, en effet, plein d'admiration devant la pureté des lignes et l'harmonie des couleurs; tout y est beau et plaît à l'œil; tout y est savamment traité jusque dans les moindres détails. Le sujet de cette composition est simple: c'est une jeune Athénienne qui va se coucher, et qu'on a décorée depuis du nom de Sapho. Elle veut lire, avant de s'endormir, quelque poème écrit sur un de ces papyrus roulés dans une boîte d'ivoire placée au pied de son lit, et verse une goutte d'huile dans sa lampe, qui est près de s'éteindre.

On sait que Sapho se rendit célèbre en Grèce par ses poésies. Elle resta veuve de bonne heure, conspira contre un tyran de sa patrie, fut exilée et alla mourir en Sicile. On raconte que, méprisée de Pharon, dont elle était éprise, elle mit fin à ses jours en se précipitant du rocher de Leucade dans la mer.

### 10. *L'Enfant prodigue.*

Cet ouvrage est le dernier que Gleyre ait pu achever. La composition en est ancienne, car le peintre avait été de bonne heure affecté de ne pas trouver dans la parabole de l'Évangile une seule mention de la mère du gardeur de porceaux repentant. Toute l'idée de son tableau est là. Le père pardonne par indulgence, par sagesse, par expérience de la vie, la mère par tendresse et par élan de cœur. Ce contraste est admirablement compris et exprimé. Le jeune homme arrive tremblant, honteux de sa faute et de sa nudité, quoique déjà encouragé par l'accueil paternel; le père, heureux, le présente et semble s'écrier: « Le voici! Je te l'avais bien dit, femme, qu'il ne fallait pas se désespérer et qu'il reviendrait! » A ces mots, la mère se dresse sur son siège et tend les bras toute ravie d'émotion.

Les serviteurs se racontent la nouvelle et se préparent à tuer le veau gras pour le festin. — Derrière la mère, une jeune fille, la sœur, avance la tête pour découvrir le jeune homme. Le chien de la maison, qui le reconnaît, lui lèche les pieds. — (Propriété de M. Moser, de Schaffhouse.)

Les quelques notes qui précèdent sont tirées en majeure partie d'un remarquable travail sur Charles Gleyre, de M. Fritz Berthoud, publié dans la *Bibliothèque universelle*.

### **La poule aux œufs d'or.**

Dans la longue polémique suscitée dernièrement à Lausanne au sujet du prix de la viande de boucherie, un des intéressés disait que l'homme n'était pas fait pour mendier dans sa vieillesse après avoir mené une existence laborieuse. Cette pensée, dont nul ne contestera la justesse, a besoin d'être développée; on n'en comprend pas sur-le-champ toute la

beauté. Pourquoi l'homme a-t-il été placé ici-bas? Pour s'enrichir, évidemment. Donc il doit s'enrichir le plus tôt possible, par toutes les voies possibles. C'est le premier, le seul dogme du christianisme industriel et commercial.

J'ai le plus profond respect pour une religion si simple, si grande, si vraiment philosophique. Cependant je me permets de hasarder une timide objection. N'est-il pas à craindre que le mouton, se voyant tondu si souvent et de si près, ne perde quelque peu de sa nature moutonnaire, ne manifeste quelques velléités de résistance? Alors la tonte serait compromise, peut-être même complètement empêchée.

Mon intention n'est point de pénétrer dans le sanctuaire de la boucherie; de plus hardis que moi envahiront ce domaine et traiteront à fond les questions y relatives. Non, je veux parler d'autres moutons, des moutons étrangers, dont la laine, épaisse et bien fournie, m'a paru être singulièrement appréciée au milieu de nous. Eh bien! je trouve aussi qu'on les tond de trop près.

A peine quelqu'un de ces opulents animaux a-t-il passé la frontière, qu'une foule de petits insectes s'insinuent dans sa toison, une myriade d'oiseaux s'abattent sur lui, emportant dans leur bec quelque flocon de laine; ceci n'est que le prélude; bientôt les maîtres tondeurs arrivent, et la brebis, en sortant par l'autre frontière, a le dos lisse et uni comme le menton d'un laïque intelligent, un jour de Synode.

La Suisse, cette grande auberge des nations, a exploité et exploitée, sans trêve ni merci, tous ceux qui, attirés par la beauté des sites, viennent visiter ses montagnes et retremper leur santé à l'air vif des glaciers. L'étranger est un être *taillable et corvéable*, comme on disait au moyen âge; il doit se soumettre à tout, aux exigences les plus ridicules, aux abus les plus coupables; semer autour de lui, sans demander d'explications, guinées et napoléons; dépouillé, il n'a pas le droit de se plaindre; écorché, qu'il se garde de réclamer; maltraité, qu'il ne hasarde pas la moindre observation. Une fois en Suisse, il ne s'appartient plus, il est la chose de tous les êtres pillards qui l'entourent, qui lui font faire mauvaise chère pour beaucoup d'argent, le trompent sur les prix des objets, sur la longueur des chemins, sur la difficulté des routes, sur tout enfin. Car il faut devenir riche.

Calcul absurde! Pourquoi tuer la poule aux œufs d'or! Toute peine mérite salaire, j'en conviens. J'irai plus loin encore; je concéderai aux industriels un gain honnête et licite. Mais faut-il, pour que la recette d'aujourd'hui soit brillante, compromettre celle de demain; faut-il, en étrillant l'étranger, le chasser de la Suisse, l'empêcher d'y revenir jamais, donner à notre patrie une odieuse réputation d'avidité et justifier l'ancien proverbe: « Point d'argent, point de Suisse? »

Ce que nous disons là, plusieurs propriétaires d'hôtels l'ont compris; ils déplorent l'aveuglement de leurs confrères et en pâtissent. Ils s'aperçoivent

que, d'année en année, il y a moins d'étrangers chez nous; ils savent que les touristes prennent d'autres directions, et ils entrevoient avec terreur le moment où la Suisse, délaissée, sera abandonnée à ses propres ressources.

Tel est le funeste résultat auquel aboutiront, sans aucun doute, les agissements de certains industriels suisses; résultat funeste pour tous, car tous, négociants, fabricants, instituteurs, etc., etc., verront, grâce à l'avarice insatiable de quelques-uns, tarir la source de leurs revenus, et les innocents payeront pour les coupables.

J. B.

(À suivre.)

Lausanne, 12 août 1874.

Monsieur le rédacteur,

Savez-vous, Monsieur, que toute la corporation des artistes du cuir capillaire, et surtout les héros de la fête intercantonale des maîtres coiffeurs de Genève, ont juré de se venger de vos taquineries!

Mais aussi, pourquoi allez-vous leur dire, dans votre numéro du 8 courant, qu'il n'est pas nécessaire de toucher la cible et que l'effet des détonations suffit? La plupart des membres de ce corps de métier n'a pu digérer cela. Qu'y a-t-il de surprenant de voir manier le vetterli par un coiffeur? cette arme serait-elle déplacée entre leurs mains?... Est-ce une raison, parce que nous sommes perruquiers, de ne pas profiter de l'occasion de nous familiariser avec l'engin que le Département militaire nous a confié pour la défense de la patrie, cas échéant?

Faites attention, Monsieur le rédacteur, car d'après les rumeurs qui circulent, un vilain tour pourrait vous être joué. Les uns demandent tout simplement une réparation par les armes, par ces armes de guerre avec lesquelles ils ont remporté le second prix au tir de Genève. D'autres veulent attendre l'occasion de vous faire passer un mauvais quart d'heure en vous dotant d'une série de petites coupures qui vous donneront l'air d'un *peau rouge* fortement tatoué.

Voilà, Monsieur, à quoi vous vous exposez.

En homme peu sanguinaire, et quoique professant un amour sans égal pour ce terrible outil appelé le rasoir, je n'ai pu m'empêcher de porter à votre connaissance le double danger que vous courez, d'être fusillé par les uns et tatoué par les autres.

Agréé, Monsieur le rédacteur, mes salutations pressées.

*Un artiste capillaire.*

Cet ultimatum des coiffeurs nous fait mal jusque dans les cheveux!... Et dire qu'il nous faudra subir le tatouage; car si nous voulions nous raser nous-même, nous courrions la chance de commettre de plus grands ravages encore.

Quant au duel, s'il faut en venir là, nous nous réservons le choix des armes. Nous voulons rester sur

le terrain... où nous nous sommes placé dans le débat, c'est-à-dire sur le terrain de la coiffure et de la barbe. En conséquence, nous choisissons le fer à friser, froid ou chaud, peu nous importe. Sur ce, attendons les événements.

**Coumeint quiet on hommo malheureux ein tràvè adé ion onco pllie malheureux.**

François-Luvi medzivè on bocon dé pan et dé toma à la pinta, à la fin dé sa dzornâ.

— Que diabllie tè preind-te dé soupâ dinsé à l'hôtet? l'ai dese s'nami Djan qu'eintravè po bâirè onna misérabllia.

— Ah! câise tè, mon pourro Djannet! ne pu pas teni à l'hotô avoué noutra bordzâize. Ne sé pas que diabllio l'a, mâ pas fotu de vivrè ein pé, et iâmo mi medzi on bocon sein êtrè adé ronna. Se t'avâi ohïu sta né! assebin yé fotu lo camp sein soupâ. Vâi-tou! crayo bin qu'on a prâi on bocon d'âu diabllio po fèrè ma fenna!

— Ah! pourro ami! reponde Djan, ein l'ein ta-peint su l'épaula, à quoui lo dis-tou? mâ tot parâi, te mè fa onco einvia, ca po la meinna dé fenna, lè bin pi; crayo qu'on ein a prâi on bocon po fèrè lo diabllio.

#### Causerie d'un baigneur.

Un Anglais se plaignait dernièrement, dans le *Tagblatt* de Lucerne, que les étrangers qui visitent la Suisse pour apprendre à connaître le pays et ses habitants, ne voient que des sommeliers en frac noir, à la chevelure artistement arrangée, et des hôtels ressemblant à des palais qui, loin d'augmenter les jouissances qu'offre une belle nature, produisent l'effet contraire. Ce luxe, et à sa suite les hauts prix, peuvent avoir été provoqués par les étrangers, mais ne sont pas recherchés par eux.

Il n'y a pas rien que les Anglais à qui cette exhibition de fracs noirs et de cheveux pommadés agace les nerfs. Pour tous les gens à mœurs simples et à ressources limitées, ils devront bientôt renoncer tout à fait à visiter leur propre pays. Il est aujourd'hui parfaitement impossible de calculer, même approximativement, le coût d'une course de quelques jours aux travers de la Suisse.

Si vous voulez vous passer la faim dans un hôtel, on vous sert d'abord des sommeliers, et, naturellement, plus il y en a, plus cela coûte, à tel point qu'on se demande parfois, en voyant la note, si le maître d'hôtel n'a pas multiplié le dû par le nombre des fracs noirs qui étaient dans la salle à manger.

Dans certains hôtels, bien tenus d'ailleurs, on a des traditions, je veux dire des principes desquels on ne s'écarte jamais.

J'adore les gens à principes, à condition qu'ils respectent celui du *tien* et du *mien*.